



COMPTE RENDU REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 17 OCTOBRE 2019

I/ Réalisation d'un emprunt pour acquisition propriété Consorts Milon – Place Saint Ambroise

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment son article L 2337-3,

Vu le budget primitif 2019 du 21 mars 2019,

Considérant que le conseil municipal, par délibération du 7 mars 2019 a décidé d'acquérir la propriété des Consorts Milon, située Place Saint Ambroise, pour un montant de 40 000€.

Considérant que les collectivités locales et leurs établissements publics ne peuvent souscrire des emprunts dans le cadre de leur budget que pour financer des opérations d'investissement,

Considérant que c'est à l'assemblée délibérante qu'il revient de prendre la décision en la matière à moins qu'elle ne soit déléguée au maire,

Considérant les différentes propositions bancaires reçues,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire, après analyses des différentes offres bancaires, à signer le contrat de prêt du Crédit Agricole, pour un montant de 40 000€, selon les conditions financières suivantes :

- Durée : 10 ans
- Taux : 0.39%
- Echéances constantes et trimestrielles
- Frais de dossier : 120€

Article 2 : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat

Article 3 : Monsieur Le maire et le receveur municipal seront chargés, chacun en ce qui le concerne de l'exécution de la présente décision.

II/ Vie des Commissions

- POINT SUR :
 - Commission Finances du 10 octobre : point sur budget 2019
 - Réunion trimestrielle avec le personnel du 15 octobre
 - Conseil d'école du 17 octobre :
 - . remarques faites sur muret de l'enceinte de l'école facilement franchissable
 - . porte de la garderie à réparer
- DATES A RETENIR :
 - Conseil Municipal : jeudi 21 novembre à 19h30

III/ Informations et questions diverses

- Aliénation chemin rural de Baconnay :
Enquête publique terminée - conclusion du Commissaire Enquêteur sous un mois
- Recensement de la population : agents recenseurs à recruter pour novembre
- Rapport annuel sur Prix et Qualité du Service Eau et Assainissement – année 2018
- Requêtes déposées devant le Tribunal Administratif de Poitiers par deux associations et un administré sollicitant l'annulation de la délibération prise le 15 juillet 2019 par le Conseil Municipal et concernant la mise en œuvre de la procédure de révision allégée du PLU de Monthoiron. La commune a sollicité son assureur dans le cadre de sa protection juridique et dispose d'un délai d'un mois pour présenter son mémoire.